



21 JAN. 2020

Dossier n° : SMPM20-01

Monsieur Pierre JARLIER  
Président du SYTEC  
1, rue des Crozes  
ZA Rozier - Coren  
15100 SAINT FLOUR

⇒ NAL

Mandailles Saint Julien le 15 janvier 2020

Objet : Avis projet SCoT Est Cantal.

Monsieur Le Président,

*Cher Pierre*

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire part de l'avis favorable du Syndicat Mixte du Puy Mary pour la mise en œuvre du projet de SCoT, arrêté par la délibération n°2019/57 du 08 novembre 2019, porté par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC).

Dans ce cadre, nous restons attentifs au déroulement des opérations menées en concordance avec le plan d'action Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal et les services du Syndicat Mixte du Puy Mary sont à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous jugeriez utile pour la poursuite du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'Assurance de mes plus sincères salutations.

*Très cordialement*

Le Président du Syndicat Mixte du Puy Mary

Philippe FABRE